## L'expertise et le conseil

## QUI SOMMES-NOUS ?

## L'expertise et le conseil

Le Cabinet EXCELNERGY Partner, avec son équipe d'experts et de courtiers, développe un savoir-faire reconnu et très apprécié par la clientèle ; c'est un conseil et allié expérimenté, coéquipier efficace, fiable et hyper-rentable... Il vous simplifie la vie.

- ni fabricant, ni installateur, comme courtiers et conseils, nous sommes totalement indépendants ;
- nous n'avons aucun concurrent direct dans notre spécialité d'expertise en solutions solaires, de conseils ou de courtage via appels d'offres ; après études préalables de chaque projet, nous mettons en concurrence les professionnels concernés au regard de chaque projet, et ce, en fonction de la nature des installations, de leur importance et de vos objectifs.
- Depuis l'année 2024, nous obtenons des garanties en panneaux solaires jusqu'à 30 ans, pour une durée de vie estimée à 35/40 ans;
- et de 30 ans pour un productible d'électricité à 87 % de l'année n1 ;
- durée de vie des panneaux solaire: 35 à 40 ans + avec production d'électricité vraiment significative.

Des majors étrangers d'importance mondiale de l'industrie solaire s'installent progressivement sur le marché français et font des efforts conséquents pour conquérir le marché : l'occasion pour le Cabinet EXCELNERGY Partner de faire connaissance de nouveaux acteurs majeurs et pour nos clients de profiter d'opportunités nouvelles et rares…